

LA CAUSE ÉDUCATIVE ET CULTURELLE

7. Une école communale gratuite à pédagogie alternative et la poursuite du redéploiement de La Brise pour permettre à tous les enfants de suivre leur scolarité dans un établissement public de qualité de notre commune

Notre commune doit se doter d'un projet éducatif et pédagogique ambitieux qui se structure autour des principes fondamentaux suivants : une école gratuite, laïque, innovante et inclusive.

Nous défendons une véritable gratuité de l'école intégrant le matériel scolaire, les activités culturelles et sportives, les sorties scolaires, un repas chaud et équilibré le midi pour chaque enfant, l'accueil extrascolaire, une étude dirigée encadrée par du personnel habilité. Tous ces éléments forment le socle d'un enseignement de qualité, émancipateur et inclusif. Ils doivent être gratuits. Les différentes études le prouvent : de nombreux parents ont des difficultés à payer les frais liés à la scolarité de leurs enfants. Il nous paraît essentiel de fédérer les énergies et les nouvelles initiatives pour concrétiser ce droit constitutionnel et fondamental.

Comme premier pas concret vers la réduction du coût de l'école, nous voulons mettre sur pied un achat groupé de fournitures scolaires au niveau communal (voir « La cause solidaire et citoyenne »). Cet achat couvrira l'ensemble des fournitures nécessaires à la scolarité des enfants et permettra à l'ensemble des familles de réaliser des économies importantes.

Plus largement, nous voulons renforcer notre enseignement communal fondamental. Ce renforcement passera par la mise en place d'une filière d'immersion linguistique de la maternelle à la sixième primaire dans nos écoles communales, par la concrétisation de classes d'inclusion et de projets d'intégration pour accueillir les élèves à besoins spécifiques au sein de nos écoles et par l'ouverture de nos écoles aux pédagogies actives. Enfin, l'école est surtout construite par la qualité des personnes qui font passer le savoir, c'est pourquoi nous soutiendrons activement le personnel enseignant communal.

Au-delà des enjeux de l'enseignement fondamental, il est notable de remarquer qu'aujourd'hui, seul 1 enfant de notre commune sur 3 a l'occasion de fréquenter un établissement secondaire situé à Watermael-Boitsfort et qu'il n'existe qu'une seule école de l'enseignement secondaire officiel sur toute la commune : la Brise. Nous voulons dès lors mettre en place aujourd'hui un nouveau projet d'école secondaire publique : en poursuivant le redéploiement de l'offre scolaire de La Brise, mais nous aimerions également entamer une étude en vue de mettre sur pied un nouveau projet pédagogique ambitieux.

Enfin, la commune doit organiser un dialogue avec l'ensemble des écoles présents sur son territoire, afin d'étudier les opportunités de collaboration. L'enseignement néerlandophone étant saturé, dû en particulier aux nombreux parents francophones qui y inscrivent leurs enfants afin de leur assurer le bilinguisme, il sera examiné comment la commune peut contribuer à trouver des solutions à cet enjeux et à garantir la liberté de choix philosophique des parents. Dans ce cadre, nous aimerions étudier la possibilité d'engager notre enseignement communal vers des filières bilingues.

Avec la tension démographique que connaît la Région, c'est aujourd'hui que nous devons faire cause commune pour redéployer notre enseignement officiel fondamental et pour rendre possible un projet public qui permette à chaque enfant de poursuivre sa scolarité à Watermael-Boitsfort au sein du réseau officiel.









8. Un jumelage de nos écoles avec d'autres écoles bruxelloises francophones et néerlandophones pour favoriser la rencontre et l'ouverture à la diversité bruxelloise

Le projet éducatif de la commune, en tant que pouvoir organisateur, doit reposer sur un socle de respect et d'éducation aux valeurs démocratiques de liberté, de solidarité, d'égalité et de tolérance. Pour ce faire, nous pensons que nous devons faire cause commune pour que la rencontre de l'autre fasse partie du projet pédagogique de nos écoles.

Dans ce cadre, nous voulons jumeler nos écoles fondamentales avec d'autres écoles fondamentales bruxelloises pour créer des espaces de rencontres dès le plus jeune âge de nos enfants. Nous voulons créer ces rencontres entre enfants issus de milieux socio-économiques différents mais aussi entre enfants issus de nos deux communautés linguistiques.

Des projets d'école à école pourront ainsi émerger dans de nombreux domaines scolaires ou extrascolaires (échanges linguistiques, projets socio-culturels...). Ces projets seront aussi l'occasion de repenser l'organisation des classes de dépaysement dans les écoles communales de Watermael-Boitsfort. Nous pensons en effet que, depuis la vente du domaine de Nettinne par la Commune, le projet pédagogique et la qualité des classes de dépaysement ont diminué. Des partenariats avec des communes qui possèdent encore des domaines pour leurs classes de dépaysement seront ainsi également envisagés.

Enfin, nous voulons voir cette action comme point de départ d'une logique plus large : nous vivons dans un monde multiculturel et en perpétuelle évolution. Au niveau de notre commune, il nous apparaît dès lors important de stimuler les contacts et les jumelages avec d'autres communes de notre pays, et dans le monde. Nous voulons évaluer les jumelages existants avec Chantilly et Annan, les concrétiser et tisser des liens avec d'autres communes européennes et belges (par exemple Furnes-Coxyde et Wanze réunis autour du peintre Paul Delvaux). Le jumelage avec Limete doit être approfondi et enfin, nous proposons d'étudier la possibilité d'un jumelage avec une ville ou communauté palestinienne en coopération avec les groupes citoyens établi sur notre commune actifs dans ce domaine. Enfin, plus largement, nous voulons poursuivre l'engagement de notre commune dans des projets de coopération Nord-Sud avec par exemple, Haïti ou encore Kinshasa.

9. De nouvelles places de crèche et un service de halte-garderie 24h/24h pour répondre aux nouveaux modes de travail et pour permettre l'épanouissement des jeunes parents

Les lieux d'accueil de la petite enfance sont primordiaux à l'éveil de l'enfant et à sa socialisation. Pour les parents, c'est aussi un espace d'intégration et d'écoute. Au-delà du manque criant de places d'accueil, l'inadéquation de l'offre existante avec les modes de travail actuels est aussi devenue un obstacle à un épanouissement personnel et professionnel de beaucoup de parents, et, en particulier, des femmes. C'est pourquoi, nous voulons mettre en œuvre un accueil qui réponde à ces évolutions.

Watermael-Boitsfort compte une proportion de familles monoparentales élevée (13,5%). Notre commune doit prendre en compte cette réalité et développer une offre adaptée pour permettre à ces familles de vivre dans les meilleures conditions. Nous avons une responsabilité singulière à leur égard car l'accueil de la petite enfance est souvent une condition nécessaire au maintien de la seule ressource financière de ces familles.

Faire cause commune pour augmenter le nombre de places de crèches et pour instaurer des services de halte-garderie 24h/24h dans les crèches communales, c'est permettre à chaque parent soit de continuer son activité professionnelle tenant compte de toutes les contraintes horaires, soit de consacrer du temps à la recherche d'un emploi de qualité.









10. Un accès gratuit à l'offre culturelle pour les mineur es, les étudiant es et les demandeur euse s d'emploi pour favoriser l'émancipation de chacun e dès le plus jeune âge

L'émancipation de chacun·e constitue le fil rouge de notre projet politique. L'émancipation se construit, entre autres, à travers les valeurs que transmet la culture : ouverture au monde, liberté d'expression, curiosité, esprit critique ou encore tolérance. La culture est également un outil qui permet de mettre en valeur la mémoire de notre commune, qui constitue un pilier important de l'épanouissement de chacun·e. Or, l'épanouissement personnel favorise le tissage de liens sociaux et le développement d'une conscience individuelle et collective grâce à la compréhension de l'autre.

Nous portons ainsi un projet culturel ambitieux qui vise la défense des droits culturels et s'articule autour de deux thématiques clés : l'accès à la culture pour tous et par tous. Notre centre culturel, la Vénérie, porte ces valeurs depuis sa création. Nous nous réjouissons d'ailleurs des nouvelles initiatives prises dans le cadre de l'action « posons les voies/voix » par notre centre culturel pour se rapprocher davantage de nos habitant·e·s.

Nous voulons l'aider aujourd'hui à aller un pas plus loin encore en rendant son accès gratuit à tou·te·s les mineur·e·s de la Commune, à tou·te·s ses étudiant·e·s et ses demandeurs·euses d'emploi. Nous sommes conscients que la gratuité seule ne sera pas une garantie d'une participation large de toute la population de la commune. Des actions proactives pour aller à la rencontre de toutes et tous devront accompagner cette mesure afin d'atteindre ses objectifs. Enfin, différentes actions culturelles relatives au devoir de mémoire seront également mises en œuvre (pavés de la mémoire, préservation de l'espace mémoire, adhésion aux « territoires de la mémoire » et promotion d'une maison de la mémoire dans l'immeuble au Rue Gardénia 6...).

Plus largement, nous voulons renforcer la collaboration entre le centre culturel de la Vénérie et le Gemeenschapscentrum WABO et concrétiser cette collaboration au travers d'actions communes.

11. Une Fête des fleurs redéployée sur deux jours et un concours bruxellois d'art dans l'espace public pour renforcer la place de la culture dans l'espace public et pour valoriser notre commune et son histoire

Aller à la rencontre de l'espace urbain, c'est permettre à la culture de sortir de ses murs pour retrouver une expression publique, accessible au plus grand nombre. C'est ce qui fait notamment la valeur de notre centre culturel, la Vénerie, ou de notre académie des Beaux-Arts.

C'est aussi créer des espaces de dialogues entre culture et citoyen·ne·s en phase avec leurs aspirations. C'est donc un élément, parmi des dizaines d'autres, qui renforce la thématique « la culture par tous ».

Enfin, c'est l'occasion de mettre la culture au service de l'embellissement et de la convivialité de notre commune en rassemblant les habitant·e·s de cultures ou de langues différentes.

C'est pour toutes ces raisons que nous voulons trouver les solutions financières et les partenariats nécessaires pour permettre à la Vénérie de réorganiser la Fête des fleurs sur deux jours et lui permettre ainsi de renouer avec sa belle histoire.

Plus encore, nous voulons créer, en collaboration avec la Vénérie et notre Académie des Beaux-Arts, un nouvel évènement culturel majeur : un concours d'art monumental permettant d'embellir nos quartiers en donnant la part belle à des jeunes artistes locaux. Il s'agirait par exemple de valoriser les murs aveugles des bâtiments et des habitations de la commune avec des productions artistiques diverses. Cette valorisation pourrait être l'occasion de mettre en lumière l'histoire de certains de nos quartiers.









12. Un « Quart-Marathon », un « Triathlon des familles » et une « Olympiade des quartiers » comme évènements-phares d'un week-end sportif dédié à la valorisation du sport pour tous

Le sport, c'est la santé, c'est bien connu ! Mais le sport est aussi un catalyseur de bonne humeur, de convivialité, de partage et de beaux moments en famille. Watermael-Boitsfort possède une infrastructure sportive remarquable et nous voulons la valoriser encore plus au travers d'activités familiales et sportives.

Par ailleurs, notre commune est caractérisée par un environnement et des espaces verts exceptionnels. Pour mettre en valeur nos infrastructures et ce paysage, nous proposons d'organiser un grand week-end sportif tous les ans, en profitant du Stade des 3 Tilleuls comme cœur battant de l'action, avec trois évènements-phares :

- Un « Quart-Marathon » soit 10,55 km de course à pied pour les amateurs à travers la commune avec une arrivée au Stade des 3 Tilleuls;
- Un « Triathlon des familles » en relais en profitant de la piscine du Calypso, d'un parcours vélo dans la commune, avec une arrivée d'un parcours de course à pied au Stade des 3 Tilleuls.
- Une « Olympiade des quartiers » avec des équipes composées au sein des 6 coopératives de quartiers (voir « La cause solidaire et citoyenne ») en vue de concourir à 12 épreuves sportives et décerner le Quartier vainqueur.



